



Luxembourg, le 22 juin 2020

Aux
élèves et parents d'élèves

Objet : Fin de semestre 2019-2020

Chers et chères élèves,
Mesdames, Messieurs,

Suite aux décisions du gouvernement du 19 juin 2020, les classes fonctionneront, à partir du lundi 29 juin 2020, avec leurs effectifs normaux.

Hormis les instructions d'ordre général du MENJE, je vous prie de prendre note des informations et consignes suivantes qui concernent l'organisation de l'enseignement à l'Athénée :

Fin de semestre 2019-2020

Vendredi 10 juillet 2020 – Dernier jour pour composer

Le vendredi 10 juillet 2020 est le dernier jour rédiger des devoirs en classe.

Lundi 13 juillet 2020

8h05-12h40 : Déroulement normal des classes selon l'horaire en vigueur.

N.B. : Tous les titulaires peuvent passer en classe entre 8h05 et 12h40 pour rendre, le cas échéant, des devoirs en classe corrigés ou communiquer les notes.

13h00-17h00 : Devoirs de rattrapage. (N.B. : Pour le cas où un élève aurait plusieurs devoirs à rattraper, ceux-ci pourront être répartis sur les deux après-midis du 13 et 14.7.)



Mardi 14 juillet 2020

8h05-11h50 : Déroulement normal des classes selon l'horaire en vigueur.

N.B. : Tous les titulaires peuvent passer en classe entre 8h05 et 11h50 pour rendre, le cas échéant, des devoirs en classe corrigés ou communiquer les notes.

11h50-12h40 : Régences. (Vu les circonstances exceptionnelles auxquelles nous avons été confrontés, l'année scolaire sera clôturée par les régents.)

L'année scolaire se termine le mardi 14 juillet 2020 à 12h40 pour toutes les classes.

13h00-17h00 : Devoirs de rattrapage. (N.B. : Pour le cas où un élève aurait plusieurs devoirs à rattraper, ceux-ci pourront être répartis sur les deux après-midis du 13 et 14.7.)

Port du masque protecteur

Les mesures de sécurité sanitaires telles qu'elles ont été décidées pour la communauté scolaire de l'Athénée restent en vigueur :

- Le port du masque protecteur est obligatoire à l'intérieur du bâtiment (sans exceptions) et à l'intérieur des salles de classe sauf si une distance de 2 m est possible.
- Les enseignants n'ont pas besoin de porter de masque à l'intérieur des salles de classe s'ils respectent une distance de 2 m et restent derrière le pupitre respectivement devant le tableau noir.

Devoirs en classe

Les dates fixées pour les devoirs en classe sont en principe maintenues. En cas de besoin, l'enseignant décidera si la séparation en groupes A et B (2 devoirs en classe avec la moitié de l'effectif) restera maintenue ou si les élèves seront regroupés (1 devoir en classe avec l'intégralité de l'effectif).



Bulletins du 2^e semestre

Le fichier élèves a été modifié en semestres. Les élèves seront évalués pour leurs performances entre janvier et juillet 2020. Hormis les notes à introduire pour le deuxième semestre, la comptabilisation des absences et l'évaluation de l'application et de la conduite recouvrent l'intégralité de cette période.

Excursions

Afin de garantir le bon déroulement de l'enseignement et de respecter le calendrier des devoirs en classe, aucune excursion ne sera autorisée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je saisis l'occasion de remercier tous les partenaires de la communauté scolaire de leur engagement pendant la période des turbulences : les professionnels de l'enseignement et de l'éducation pour leur flexibilité et leur dévouement, les parents pour l'encadrement pédagogique de leurs enfants et leur soutien précieux, les élèves pour leur zèle et leur comportement exemplaire aussi bien pendant la période de confinement que depuis la reprise des cours en présentiel. J'espère que nous pourrons lancer la nouvelle année scolaire 2020-2021 sous de meilleurs auspices et je vous souhaite d'ores et déjà un bel été.

Veuillez agréer, chères et chers élèves, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur de l'Athénée

Claude HEISER